

QUESTIONS/REMARQUES DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU LYCÉE MOLIÈRE DU 6 mars 2023

1. Questions sans réponse d'après les PV précédents

a. Assurance de Continuité scolaire

- i. L'APAELM avait évoqué il y a deux ans l'idée de la prise en charge par le Lycée, à l'instar d'autres établissements, de l'assurance de continuité scolaire mise en place par nous finalement. **Pourrait-on réévaluer cette possibilité** ? Une autre piste serait d'impliquer la DRAFIN/MLF dans l'**étude d'une assurance commune**, et donc moins chère, au niveau du réseau espagnol.

b. Budget

- i. Quelles mesures seront prises pour s'assurer qu'il n'y ait pas un déficit récurrent dans notre école ?
- ii. Le projet immobilier de l'école pour les années à venir, en accord avec la MLF, pourrait-il être présenté au prochain CE ?
- iii. Un plan d'investissement triennal pourra-t-il être présenté au prochain CE, en accord avec la MLF ?
- iv. En vue de la situation critique de la hausse exorbitante des prix de l'électricité et du gaz, nous aimerions savoir quelles sont les subventions exceptionnelles que l'AEFE et la MLF ont considérées afin d'aider notre établissement ? S'il n'est pas possible de répondre à cette question maintenant, nous aimerions qu'elle le soit lors de la prochaine réunion du conseil.

c. Calendrier

- i. Quelles étaient les raisons du vote pour adopter le calendrier scolaire si tôt cette année ? (Questions à poser au SCAC par M. le Proviseur)

2. Horaire hebdomadaire en primaire

- a. Réflexion présentée en Conseil d'École du 2 mars 2023, transposant la demi-journée sans cours du mercredi après-midi au vendredi après-midi
 - i. Prochaines actions

3. Budget

- a. Pourriez-vous détailler la ligne budgétaire "droits de scolarité/services spéciaux" dans les recettes ?

Nous ne comprenons pas pourquoi entre les exercices 2020-2021 et 2019-2020 cette ligne budgétaire a diminué de 175.629 € alors que les frais de scolarité ont sensiblement augmenté et les recettes pour activités extra-scolaires ont redémarrées en 2020-2021 (malgré le départ de 19 élèves au sein de l'établissement, ce qui ne représente qu'environ 95.000 € en moins) cf. rapport d'activité réseau MLF-Monde.

- b. Le lycée avait été audité plusieurs fois ces dernières années. Quels ont été les bilans des audits précédents ?

- c. Considérer inclure dans le budget pour l'année prochaine un endroit (table et micro-onde) pour que les lycéens qui actuellement sortent manger en dehors de l'école puissent apporter leur propre nourriture et manger à l'intérieur, dans un endroit couvert.

4. Déconventionnement

- a. Que veut dire "poursuivre le travail de déconventionnement de l'établissement de Villanueva de la Cañada" écrit dans le Rapport annuel d'Activité et Financier 2021-2022 de la MLF (p. 23) ?
 - i. Poursuivre signifie qu'on a déjà commencé ; quand ce travail a-t-il démarré ?
 - ii. Quel délai est envisagé ?
 - iii. Quelles furent les premières actions ?
 - iv. Quelles entités sont impliquées au stade actuel ? (AEFE, SCAC, MLF, DRAFIN, Lycée)
 - v. Qui a été informé de ce processus de déconventionnement ?
- b. Vers quel statut se dirige l'établissement ? La MLF a-t-elle l'intention de se défaire du Lycée ?
 - i. À l'heure actuelle, et depuis de fort nombreuses années, le Lycée Molière est un *Établissement en Pleine Responsabilité (EPR) MLF Conventionné AEFE*
 - ii. Son déconventionnement en fera un *EPR MLF Partenaire AEFE* (simplement homologué).
 - iii. La MLF envisage-t-elle de vendre l'établissement ? Quel (type de) repreneur ou quel modèle de gestion est envisagé ?
 - iv. En maintenant des liens avec la MLF, statut de *Partenaire MLF Partenaire AEFE*
 - v. Sans relation maintenue avec la MLF, statut de simple *Partenaire AEFE*
- c. Qu'apporte la convention AEFE-MLF (niveau sièges) à l'établissement ?
- d. Effets immédiats
 - i. Disparition du poste EEMCP2
 - ii. Enseignants uniquement en contrats locaux
 - iii. Personnels de Direction en contrats locaux
 - iv. Moindre rotation ? (3-5 ans > indéfini)
 - v. Continuité de l'accès aux volontaires en Service Civique ?
- e. Quelles sont les projections sur les bénéfiques et coûts à 3 ans suivant le statut envisagé ? Si nous étions seulement partenaire de la MLF ? Si nous n'étions pas partenaire MLF ?

5. Projet d'établissement

- a. Obj 1.4 Création d'une infographie du règlement intérieur qui reprend les grands principes du règlement Où en sommes-nous par rapport à cette infographie ?
- b. Obj 2.5 Mise en place d'un club de lecture ouvert pour adultes (en soirée ou 1 samedi/mois). Quand envisagez-vous de réaliser cette activité ? Aura-t-elle besoin d'une aide extérieure pour être réalisée : France Ô Si, associations de parents d'élèves ?
- c. Obj 2.5 Ouverture d'un ciné-club pour adultes avec une programmation en français - Quand envisagez-vous de réaliser cette activité ? Aura-t-elle besoin d'une aide extérieure pour être réalisée : France Ô Si, associations de parents d'élèves ?